

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

JANVIER 2011

- Bilan financier : état des restes à réaliser
- Instauration du droit de préemption urbain dans les zones « U » et « AU » du P.L.U.
- Renouvellement de la convention d'assistance juridique du centre de gestion
- Renouvellement de la convention avec la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents de Collectivités Territoriales)
- Point sur les différentes commissions communales

FEVRIER 2011

- Refus de deux demandes de dérogation scolaire
- Point sur les différentes commissions communales

MARS 2011

- Vote en faveur de la demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour le projet de réhabilitation de la salle des fêtes.
- Délibérations pour la mise en place d'une convention avec la D.D.T. pour l'instruction des dossiers d'urbanisme ; instauration du permis de démolir, et de l'obligation d'une demande de D.P. pour les installations de clôtures.
- Vote du compte administratif
- Affectation du résultat de 2010
- Approbation du compte de gestion
- Orientations budgétaires :
 - Primes attribuées au personnel communal
 - Prévisions d'investissements

AVRIL 2011

- Vote des subventions communales
- Vote des taux d'imposition, en conformité avec les nouvelles modalités de la réforme de la fiscalité des communes
- Vote du budget communal
- Démarche Agenda 21 : acceptation par le Conseil Municipal des trois premières fiches-action élaborées par le Comité de Pilotage (COPIL)
- Constitution d'une commission « chemins ruraux »
- Examen du dossier de demande de subvention au travers des « amendes de police », concernant l'amélioration de la sécurité de la commune.
- Point sur les différentes commissions :
 - La commission Appel d'Offre a sélectionné trois cabinets d'architectes. Le conseil se détermine sur les critères concernant le choix définitif
 - Commission école : la passerelle au dessus de la rivière a été installée.
- Réforme territoriale : aucun projet officiel n'a été présenté à ce jour par les services de l'Etat

MAI 2011

- Désaffectation de chemins ruraux au profit de la carrière de Rivolet
- Création d'un garde-corps côté église
- Calendrier de la réforme territoriale : le schéma sera arrêté par Monsieur le préfet au 31 décembre 2011 ; les collectivités pourront harmoniser leurs compétences jusqu'en 2014.
- Zone de loisirs : une charte d'utilisation est en cours de rédaction, en partenariat avec les enfants utilisateurs et leurs parents.
- Rencontre prévue avec l'inspecteur d'académie pour réaffirmer la volonté de la commune de maintenir la troisième classe à l'école.
- Elaboration d'une lettre d'opposition au projet d'autoroute, adressée au président du Conseil Général, médias et élus locaux.

JUIN 2011

- Rencontre avec la société AXIMA, qui présente son projet d'installation provisoire d'une centrale d'enrobé sur le site de la carrière, pour une durée de six mois (temps maximum nécessaire aux travaux effectués à la centrale d'Arnas.
- Présentation du dossier de renouvellement d'autorisation d'exploitation de la carrière par la société LAFARGE
- Réhabilitation de la salle des fêtes : la subvention de l'Etat (DETR) n'a pas été accordée. Les études seront tout de même lancées jusqu'au plan d'exécution, pour être prêt à démarrer les travaux dès que la subvention sera accordée (en principe en 2012). Choix définitif du cabinet d'architectes le 30 juin.
- Annonce du départ de M.H.Corvi, secrétaire de mairie.
- Délibération concernant le regroupement des deux syndicats gérant l'énergie (SYDER et SIGERLI) souhaité par Mr le préfet.

JUILLET 2011

- Réforme territoriale : délibération en faveur du périmètre proposé par la C.C.B.N.M. (regroupement de 17 communes, contre le projet proposé par Mr le préfet : regroupement de 31 communes)
- Refus d'une demande de dérogation scolaire.
- Informations diverses :
 - Les utilisateurs de la zone de loisirs souhaitent avoir à leur disposition des cages de foot. Le conseil municipal examinera cette demande.
 - Le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de Villefranche sera renouvelé pour 3 ans.

SEPTEMBRE 2011

- Présentation de Mme Céline Thomas, secrétaire de mairie
- Vote de l'indemnité du percepteur pour l'année 2011
- Approbation de la charte AGENDA 21. Le Comité de Pilotage ayant élaboré 21 fiches- action, le passage en commission aura lieu le 21 octobre 2011, pour obtenir le label « Notre Village Terre d'Avenir »
- Garderie périscolaire : Mlle Domitille Laroche est embauchée, en remplacement de Mme Pascale Denis.
- HBVS ayant restitué la gestion de l'appartement situé à côté de l'auberge, le conseil municipal décide d'en confier la gestion à une régie d'immeubles.
- Renouvellement du contrat de travail (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) de Mme Bernadette Ducrot, en tant qu'ATSEM à l'école de Rivolet.

- Décision d'achat de la maison de Mme Gimaret, afin d'élargir le parc locatif et d'augmenter les places de parking dans le centre bourg.

OCTOBRE 2011

- Point sur les travaux de la salle des fêtes avec le cabinet d'architectes de Mme Gardenal. Un planning est établi concernant les études préliminaires, l'avant projet, le projet définitif, le dépôt de permis de construire, dans l'attente de l'acceptation de subvention par la D.E.T.R.
- Point financier
- Mise en place de l'enquête publique concernant la désaffectation de chemins ruraux au profit de la carrière de Rivolet.
- Demande de devis pour la gestion et des travaux de rénovation de l'appartement à côté de l'auberge.
- Point sur les travaux de voirie
- Informations diverses :
 - Réforme territoriale : si la proposition de regroupement faite par la C.C.B.N.M. n'est pas prise en compte, celle-ci envisagerait de faire appel au dispositif dérogatoire de la loi accordé aux E.P.C.I. de moins de 5000 habitants situés en zone de montagne.
 - Augmentation des tarifs de la garderie périscolaire du soir (1€50 au lieu de 1€)
 - Achat de mobilier pour la zone de loisirs
 - Mise aux normes pour le stockage du Gasoil non routier : achat d'une cuve à double paroi
 - Augmentation de 5% de la subvention du Conseil Général (Contrat Pluriannuel)
 - Auberge : suite aux récents dégâts des eaux, la commune examinera la demande d'aide financière présentée par Mr. Anthony Exbrayat, lors d'une prochaine réunion de la commission auberge, où il présentera ses comptes.
 - L'objectif prioritaire du nouveau Contrat Enfance Jeunesse est de réfléchir à la création d'un Relai d'Assistants Maternelles sur le territoire de la C.C.B.N.M., afin de soutenir les assistantes maternelles du secteur et de développer cette profession sur le territoire.

NOVEMBRE 2011

- Approbation du dossier de demande de subventions dans le cadre des amendes de police (mise en place de garde-corps devant l'église, et pose de panneaux signalétiques)
- Vote du taux (5%) de la nouvelle taxe d'aménagement qui remplacera l'actuelle taxe locale d'équipement.
- Maintien de la cotisation pour le C.N.F.P.T.
- Ecole de Rivolet : à ce jour 57 élèves sont inscrits. On demande aux parents d'anticiper sur la planification de la fréquentation de la cantine, afin qu'elle ne soit pas saturée.
Les élèves de la classe des grands sont en train de réaliser une étude pour évaluer la qualité de l'eau du Nizerand
- Vote concernant l'installation d'un « city-stade » sur la zone de loisirs pour un montant d'environ 20000€

DECEMBRE 2011

- Délibération pour un emprunt de 200 000€ sur 15 ans auprès du Crédit Agricole, en vue de l'achat de la maison Gimaret.

- Dépôt d'un nouveau dossier de demande de subvention auprès de la D.E.T.R. pour la réhabilitation de la salle des fêtes.
- Renouvellement de la convention d'assistance juridique auprès du Centre de Gestion
- Désapprobation de la convention d'intervention proposée par le Centre de soins pour oiseaux sauvages des Lyonnais
- Désapprobation de la clause d'insertion dans les marchés publics proposée par la Maison de l'Emploi et de la Formation en Pays Beaujolais
- Validation du courrier du COPIL Agenda 21 adressé à la Commission Particulière du Débat Public concernant le projet de LGV Paris Orléans Clermont Ferrand
- Informations diverses :
 - Réforme territoriale : la nouvelle carte géographique des communautés a été validée par la Commission Départementale. La C.C.B.N.M. rejoint la CAVIL, ainsi que la Communauté de Communes Beaujolais Vauxonne, les communes de Jarnioux, Ville sur Jarnioux, Liergues et Jassans Riottier. Les communes devant se prononcer avant le 31 décembre 2012, la C.C.B.N.M. proposera un regroupement avec Beaujolais-Vauxonne, Jarnioux, Ville sur Jarnioux, Liergues et Pouilly le Monial.
 - Voierie : la route de La Fouillouse sera rénovée après les travaux de raccordement du tout à l'égout qui devraient avoir lieu au 1^{er} semestre 2012.
 - La commune reçoit le 2^{ème} prix de sa catégorie au concours de fleurissement du Rhône.

RAPPEL : Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie.